



# Conseil économique et social

Distr. générale  
11 janvier 2010  
Français  
Original: anglais et français

---

## Commission économique pour l'Europe

### Comité des transports intérieurs

### Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

#### Réunion commune de la Commission d'experts du RID et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Berne, 22-26 mars 2010

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour

### Ordre du jour provisoire de la session

#### Additif

### Annotations et liste des documents

#### 1. Adoption de l'ordre du jour.

Le premier point de l'ordre du jour provisoire concerne son adoption. La Réunion commune disposera également du rapport sur sa session de septembre 2009 tenue à Berne du 8 au 11 septembre 2009 et à Genève du 14 au 18 septembre 2009 (ECE/TRANS/WP.15/AC.1/116 - OTIF/RID/RC/2009-B et additifs).

Il convient de rappeler les points suivants:

- a) À sa session de septembre 2009, la Réunion commune a élu M. C. Pfauvadel (France) et M. H. Rein (Allemagne) respectivement Président et Vice-Président pour 2010;
- b) Les documents de la CEE-ONU (autres que les ordres du jour ou les rapports) portant la cote ECE/TRANS/WP.15/AC.1/ sont diffusés par l'OTIF en langue allemande sous la cote OTIF/RID/RC/ suivis du même numéro de document. Par souci d'économie, les documents ne seront pas disponibles en salle. Les délégués sont priés de se rendre à la réunion munis de leur exemplaire des documents;
- c) La documentation sera disponible sur le site web de la CEE-ONU ([www.unece.org/trans/danger/danger.htm](http://www.unece.org/trans/danger/danger.htm)) en anglais, français et russe;
- d) La Réunion commune souhaitera éventuellement, si nécessaire, qu'un groupe de travail spécial se réunisse en dehors des heures de session plénière pour examiner les documents relatifs aux normes (point 3), conformément au mandat que la Réunion commune décidera;

- e) La Réunion commune souhaitera éventuellement, si nécessaire, qu'un groupe de travail spécial se réunisse en parallèle pour examiner les documents relatifs aux citernes (point 2) après examen de ce point en session plénière;
- f) La lecture du rapport (point 9) devrait avoir lieu le vendredi matin, 26 mars, sans interprétation.

## 2. Citernes.

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/14 (ECFD)	Systèmes destinés aux additifs sur les citernes pour le No ONU 1202 huile de chauffe légère
<i>ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/37 (France)</i>	<i>Norme EN 12493</i>

## 3. Normes.

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/7 (Suède)	Mise à jour de normes
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/16 (Suède)	Proposition visant à adopter la norme EN ISO 13340
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/20 (Belgique)	Référence aux normes EN 473 et ISO 9712
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/31 (CEN) + Document informel INF.4	Procédures de travail pour le groupe de travail sur les normes
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/32 (CEN)	Information sur les travaux en cours
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/37 (France)	Norme EN 12493

## 4. Interprétation du RID/ADR/ADN.

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/36 (Suède)	Classification du carburant diesel, gazole et huile de chauffe légère de synthèse
---	---

## 5. Propositions d'amendements au RID/ADR/ADN.

### (a) Questions en suspens ;

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2009/14 (Suède)	Classification des déchets
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2009/20 (Suède)	Disposition spéciale pour les marchandises dangereuses en quantités limitées

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2009/29 (FEAD)	Sols et déchets de construction et démolition contaminés par des PCB
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2009/30 (EIGA)	6.2.3.9 Marquage des récipients à pression rechargeables
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2009/32 (Suède)	Texte additionnel concernant le transport en citernes
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2009/36 (FEAD)	Déchets d'emballages
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/8 (FEA)	Générateurs d'aérosols – référence aux normes sous 6.2.6.4
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/11 (OTIF)	Quantités limitées
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/13 (OTIF)	Questions restées en suspens lors de la Commission d'experts du RID
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/18 (Pays Bas)	4.3.4.1.2 – Codes citernes pour les matières toxiques par inhalation
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/25 (Royaume-Uni) + Document informel INF.3	Transport en vrac et en conteneurs pour vrac
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/27 (Commission européenne)	Bouteilles pour les appareils respiratoires
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/33 (Allemagne)	Transport du matériel médical contaminé
 <b>(b) Nouvelles propositions.</b>	
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/1 (Belgique)	Marque des matières dangereuses pour l'environnement sur les suremballages
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/3 (Belgique)	Obligations de l'expéditeur
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/4 (UIC)	obligations du transporteur dans l'optique du contrôle du respect de la date d'épreuve
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/5 (UIC)	obligations du remplisseur dans l'optique du contrôle des fermetures sur les citernes et wagons-citernes
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/6 (UIC)	Filling and carriage of tank-wagons/tank-vehicles after expiry of the deadline for periodic inspection and intermediate inspection

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/12 (France)	Contrôles inopinés avec prélèvements au cours de la fabrication des récipients à pression
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/15 (EIGA, ECMA et CEN)	Dispositions relatives aux épreuves de pression hydraulique pour les récipients à pression "non UN"
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/17 (France)	Obligations du remplisseur
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/19 (Allemagne)	Nouvelle disposition spéciale pour le transport de réservoirs à gaz démontés de véhicules automobiles
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/21 (Belgique)	Code de classification pour le No. ONU 2031 Acide nitrique
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/22 (Belgique)	Modification de la disposition spéciale 560
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/23 (Belgique)	Subdivision du No ONU 3256
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/24 (Royaume-Uni)	Transport d'ammoniaque en solution aqueuse en grands récipients pour vrac
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/26 (Royaume-Uni)	Modifications concernant des mesures transitoires
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/28 (France)	Introduction des contrôles intermédiaires aux 1.8.6 et 1.8.7
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/30 (Belgique)	Matières dangereuses pour l'environnement
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/34 (Autriche)	Texte complémentaire sur les étiquettes
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/35 (Suède)	Mesure transitoire pour la prescription du 6.5.2.2.4 relative au marquage des récipients intérieurs des grands récipients pour vrac

## 6. Rapports des groupes de travail informels.

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/9 (Pays Bas)	Rapport du groupe de travail informel sur la réduction du risque de BLEVE
---	---

## 7. Travaux futurs.

**8. Questions diverses.**

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/2  
(Belgique)

Transport de gaz en capsules

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/10  
(Allemagne)

Règlement intérieur de la Réunion  
commune RID/ADR/ADN

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2010/29  
(Belgique)

Auto-classification des matières  
dangereuses pour l'environnement

**9. Adoption du rapport.**

---